

# Appel à projet pour un accompagnement artistique des habitant-es dans le cadre du projet urbain de Mermoz Sud

## 1 – ENJEUX ET OBJECTIF DE L'ACCOMPAGNEMENT

Les partenaires de Mermoz (Ville de Lyon via la Mission de coopération culturelle et la Mission Entrée Est, Etat, GRANDLYON Habitat, élu-es du 8<sup>e</sup> arrondissement, Direction de la Maîtrise d'ouvrage urbaine à la Métropole de Lyon, MJC Laënnec Mermoz, Centres sociaux Mermoz et Laënnec, Compagnie Le Théâtre du Grabuge, Conseil citoyen de Mermoz et associations d'habitant-es) souhaitent proposer, **pour un cycle de trois ans<sup>1</sup>, un accompagnement artistique des habitant-es, qui vivent des transformations importantes dans le cadre du projet urbain de Mermoz Sud.**

L'enjeu principal de cet accompagnement artistique est de **fournir aux habitant-es impacté-es par ces opérations, via un angle artistique, des espaces d'écoute et d'échanges** leur permettant d'exprimer leurs inquiétudes et leurs envies, et de les accompagner dans la transformation de leur quartier. Il s'agit de mobiliser des habitant-es autour de réalisations concrètes (à court terme), de les valoriser et de les prendre en considération, en tant que citoyen-nes, afin qu'elles/ils puissent développer leur pouvoir d'agir et contribuer au projet de renouvellement urbain.

## 2 – CONTEXTE

### *Le projet urbain et le quartier de Mermoz*

Mermoz, quartier lyonnais d'entrée de ville inscrit dans la géographie prioritaire, fait l'objet depuis 2007 d'**opérations de renouvellement urbain**. Pour l'instant, seul Mermoz Nord avait été concerné par un projet urbain : destruction de l'autopont, réhabilitation de logements et construction de nouveaux logements, diversification de l'habitat, création d'espaces publics.

Aujourd'hui, le territoire demeure composé de **deux ensembles distincts** : Mermoz Nord et Mermoz Sud. **Mermoz Sud** apparaît comme un secteur déqualifié, en rupture avec un environnement qui a muté. Le secteur est composé de 1000 logements sociaux, dont l'unique bailleur est GRANDLYON Habitat. Le secteur bénéficie d'une vie de quartier conviviale et d'une mobilisation de ses habitant-es quant à leur cadre de vie.

Le **projet urbain de Mermoz Sud** a démarré en 2018 et génère de grands bouleversements pour les habitant-es et les usage-ères. A long terme, **les objectifs** sont les suivants : diversifier et densifier l'offre de logements, faire évoluer les deux groupes scolaires et les équipements socioculturels, renforcer la mixité des fonctions et usages, ouvrir le quartier sur la ville et renforcer le lien entre Mermoz Nord et Sud (arrivée du tram T6 notamment), revaloriser les espaces publics.

**Pour les trois ans à venir, plusieurs opérations sont prévues** (calendrier à préciser). Les barres d'immeubles I et O seront totalement ou partiellement détruites, dès 2019, soit 120 logements (démolition du bâtiment I en deux

---

<sup>1</sup> Sous réserve de la reconduction en 2019 puis en 2020 de l'enveloppe financière

phases, dont une au premier semestre 2019, qui laissera un espace en friche ; démolition, réhabilitation et extension du bâtiment O de 2019 à 2021) ; les opérations de relogement (en cours sur les bâtiments I et O) se poursuivront.

Le secteur Froment ferait également l'objet en 2021 d'une première phase de réhabilitation (bâtiments et espaces interbarres).

Enfin, des interventions plus modestes modifieront le cadre de vie : réaménagement du parvis du Centre social Mermoz (2<sup>e</sup> semestre 2018), aménagement et re-piétonisation progressive du mail Narvik (2019-21), embellissement du quartier par le végétal.

Une action d'accompagnement à la transformation urbaine dans les écoles et les structures socio-éducatives a été engagée à titre pilote au sein du groupe scolaire Pasteur depuis deux années scolaires.

En partie dans le cadre du projet urbain, Mermoz est **un site expérimental sur la question de l'égalité femmes-hommes**, notamment concernant les usages des différents espaces publics et les aménagements (guide à destination des professionnel·les de l'aménagement en cours de finalisation).

### ***Les habitant-es concerné-es :***

Les **habitant-es de Mermoz Sud** seront au cœur du projet de résidence. Certain-es d'entre eux/elles ont exprimé de vives **inquiétudes** quant au devenir du quartier et à leur place au sein du projet urbain.

Le secteur de Mermoz Sud accueille une part importante de **ménages en situation de vulnérabilité socio-économique** : faiblesse des revenus et importance des minimas sociaux, taux de chômage important, fort niveau de déscolarisation, forte proportion d'ouvriè·ères... La population est caractérisée par une part importante d'habitant-es installé-es depuis longtemps sur le quartier, malgré l'arrivée récente de nouveaux ménages. On observe une grande **diversité culturelle** parmi les habitant-es. La population est constituée d'une part importante de **jeunes de moins de 20 ans**, ainsi que de **personnes de plus de 65 ans**, parfois isolées. Le nombre de familles monoparentales est supérieur à la moyenne lyonnaise.

Une part de ces habitant-es sont éloigné-es de certaines pratiques culturelles et artistiques.

Le quartier bénéficie de nombreux **mécanismes de solidarité** et d'entraide ; ce « quartier-village » est approprié aussi bien par les acteurs associatifs nombreux, que par les habitant-es. D'ailleurs, selon l'enquête Ecoute habitants 2017<sup>2</sup>, la population reste globalement **attachée au quartier**, et la plupart des individus interrogés souhaitent y rester, ce sentiment étant plus marqué au Nord qu'au Sud, où la satisfaction liée au logement est encore faible ; au Nord, une amélioration du quartier est clairement ressentie.

Globalement, les habitant-es **fréquentent, plus que dans d'autres QPV, les structures socio-culturelles** du territoire, ou sont engagé-es dans une association ou un collectif du quartier. On note d'ailleurs un nombre important d'associations d'habitant-es qui contribuent à faire vivre le quartier. Outre l'amélioration de la qualité des logements, la priorité pour les individus interrogés à Mermoz Sud reste la **sécurité et l'accompagnement des jeunes**.

### ***Le contexte culturel***

Le quartier de Mermoz bénéficie d'une **vitalité culturelle et artistique**, permise par des dynamiques sociales et culturelles, des équipements socio-culturels plutôt nombreux, et des projets structurants. Le tissu associatif est dense et les initiatives portées par les habitant-es nombreuses.

---

<sup>2</sup> Enquête qui a concerné sur Mermoz, de mai à juin 2017, 200 individus interrogés en face à face ou par téléphone.

**Trois structures d'éducation populaire** mènent des actions socio-culturelles : la MJC Laënnec Mermoz qui gère une salle de spectacle (la salle Genton), et le Centre social Laënnec via son antenne, situés à Mermoz Nord; le Centre social Mermoz, situé à Mermoz Sud.

Parmi les **partenaires locaux** on trouve notamment : la Compagnie du Théâtre du Grabuge, qui propose des processus de créations partagées pluridisciplinaires, et a expérimenté une forme innovante d'animation artistique et culturelle de l'espace public à travers le *Cabaret citoyen* (festival du 2 au 5 mai 2018 sur la place Latarjet) ; le Bibliobus de la bibliothèque municipale de Lyon, qui bénéficie de deux stationnements, au Nord et au Sud ; une association de sensibilisation aux cultures scientifiques, *Ebulliscience* ; une régie de quartier, *Euréqua* ; le bailleur social GRANDLYON Habitat ; des comités de locataires ; une association d'habitant-es qui organisent des manifestations d'animation du quartier et des sorties culturelles, *Vivre ensemble*; une association d'habitant-es, *Clarté*, pour la gestion de jardins partagés ; un espace collectif approprié entre autres par des pères du quartier, *La Chaufferie*, en plein cœur de Mermoz Sud ; un conseil citoyen ; un conseil de quartier et un Comité d'intérêt local ; deux écoles ; des éducateurs de prévention (*la Sauvegarde 69*) ; un PIMMS, etc.

Le **projet culturel de territoire (PCT)** de Mermoz cible des orientations en matière culturelle et artistique.

L'accompagnement artistique au renouvellement urbain a été inscrit comme une priorité.

Outre des pratiques artistiques pluridisciplinaires repérables sur Mermoz et à conforter, de nombreux projets valorisent depuis plusieurs années la pratique de la danse. **L'axe danse est une identité forte du territoire**, matérialisé par la présence de plusieurs compagnies de danse et l'implication de la Maison de la danse, et par le Festival annuel Acordanse, porté par les trois structures d'éducation populaire, qui permet notamment la mise en valeur de pratiques amateurs et professionnelles sur la place Latarjet.

Le **végétal** est également un emblème du quartier, via notamment un verger collectif et le futur Clos Rigal au Nord, des jardins, dont une parcelle partagée, au Sud, et une place importante des espaces verts sur le sud.

Des institutions sont engagées sur ce territoire dans le cadre de la **Charte de coopération culturelle-Lyon ville durable 2017-20<sup>3</sup>**, et sont autant de partenaires potentiels : Maison de la danse, Bibliothèque municipale, Musées Gadagne, Opéra, Institut Lumière.

**C'est sur l'ensemble de ce contexte, y compris le Projet de territoire de Mermoz, que la Compagnie/l'artiste choisi-e devra s'appuyer, afin de s'inscrire dans l'existant, tout en innovant.**

## ***Des expériences de projets d'accompagnement artistique par le passé***

Depuis le démarrage du projet urbain de Mermoz Nord, **plusieurs projets artistiques ont permis d'accompagner les habitant-es durant ces périodes de transformation**, que ce soit en amont, pendant ou en aval des opérations : nombreux projets de collectes de mémoires sur le Nord et le Sud, portés par des opérateurs divers, projet *Prenez racines* au Nord porté par la MJC et l'artiste Thierry Boutonnier, autour du parrainage de rosiers ; projet *Eclairages citoyens* en collaboration avec le Centre social Laënnec ; des résidences danse (Cie Katacha'ça, Cie L'Ogresse, etc.).

Ces projets ont majoritairement touché les populations vivant à Mermoz Nord (cf Annexe 2).

### **Plus d'informations :**

- Sur le projet de territoire de Mermoz : <http://www.polville.lyon.fr/des-quartiers-lechelle-de-la-ville/les-territoires/quartiers-du-8e-entree-est/mermoz>

---

<sup>3</sup> La charte de coopération culturelle-Lyon ville durable 2017-20 est l'outil de mobilisation du service public de la culture (grandes institutions culturelles lyonnaises) en direction des quartiers et publics prioritaires.

- Sur le Projet Culturel de Territoire de Mermoz : <http://www.polville.lyon.fr/des-quartiers-lechelle-de-la-ville/les-thematiques/culture/les-pct-projets-culturels-de-territoire>
- Sur la Charte de coopération culturelle Lyon Ville durable 2017-20 : <https://www.lyon.fr/culture/cooperation-culturelle>
- Sur des données socio-économiques sur le quartier : [www.vlko.org](http://www.vlko.org)
- Sur les projets d'accompagnement artistique aux transformations du quartier jusque 2013 : cf ANNEXE 2

### 3 – ATTENDUS

#### *Un lien étroit avec le projet urbain*

**Le lien au projet urbain et aux opérations devra être clairement lisible.** Il s'agit de cibler le secteur Sud, même si un objectif de renforcement du lien, notamment symbolique, entre Mermoz Nord et Sud, demeure.

L'interface avec les aménagements sera notamment permise par la présence de la Direction de la Maîtrise d'ouvrage de la Métropole dans le suivi du projet ; l'objet de la résidence artistique ne concerne pas directement les aménagements, mais la Compagnie artistique pourra, au terme du projet, faire des préconisations, et, si un projet ambitieux et partagé émerge au cours des trois années, un **impact sur les travaux de la ZAC pourra exister.**

#### *La place des habitant-es*

La Compagnie/l'artiste sélectionné-e devra mobiliser les habitant-es du quartier de Mermoz, concerné-es dans leur ensemble par le projet urbain, et notamment celles et ceux impacté-es par les opérations qui se dérouleront sur la période.

Une **présence, un investissement et une visibilité** très régulière sur le territoire, gage d'une relation de confiance avec les habitant-es, est fortement attendue. Cette **fonction de médiation** est au cœur des objectifs du projet, afin que la rencontre avec les habitant-es soit synonyme d'écoute et de considération, et non de tensions et incompréhensions pour des populations qui vivent déjà des mutations traumatisantes.

L'objectif est de toucher entre autres **des habitant-es isolé-es des circuits connus** (MJC, Centre social, conseil citoyen...) et de s'affranchir d'une conception essentialisante et peu inclusive (« les habitant-es » vu-es comme une catégorie uniforme) pour prendre en compte les habitant-es dans toute leur **diversité** (genres, âges, usages, diversité culturelle, etc.).

En termes de méthodologie, le porteur de projet pourra proposer des **actions d'aller-vers** (par exemple porte à porte, pied d'immeubles...) permettant d'aller à la rencontre des habitant-es.

#### *La place des acteurs locaux*

Les partenariats avec les acteurs locaux œuvrant sur le quartier sont incontournables. Le projet doit être conçu comme **complémentaire aux projets déjà existants**, et non concurrentiel.

Du temps de coordination est à budgéter pour construire un ancrage territorial fin, en rencontrant les structures culturelles, socio-culturelles, éducatives du quartier. Une **méthodologie pour co-construire le projet avec les partenaires** du territoire est à prévoir. Les acteurs à associer sont les suivants :

- Membres du groupe technique de suivi<sup>4</sup> : un-e interlocuteur-riche sera identifié-e au sein de chaque structure socioculturelle. Elle/Il facilitera les passerelles entre les projets de sa structure et la mise en œuvre du projet.  
Les membres du groupe technique de suivi s'engagent à faciliter le développement du projet.
- Autres acteurs du quartier
- Habitant-es du quartier

Un **partenariat avec une institution culturelle engagée sur ce quartier dans le cadre de la Charte de coopération culturelle** serait souhaitable.

### ***Le contenu artistique***

Les partenaires attendent de l'équipe artistique qu'elle précise la manière dont elle mobilisera ses compétences artistiques au service des attendus.

Le projet pourra prendre **différentes formes artistiques**, la dimension pluridisciplinaire sera d'ailleurs appréciée.

Le projet **valorisera les cultures et les pratiques des habitant-es** et permettra la **participation** des habitant-es.

L'équipe artistique veillera à proposer un projet **accessible** à tous et toutes, notamment par exemple via des actions permettant le « **faire ensemble** », et satisfaisant à une **exigence de qualité artistique**.

La forme artistique du projet **pourra évoluer** au cours des trois années, en fonction de la maturation du projet et des attentes des habitant-es mobilisé-es.

### ***Après les trois ans***

La **capitalisation du travail mené** devra être pensée en amont, et permettre de garder en mémoire les traces du travail mené par la compagnie/artiste.

## **4 – GOUVERNANCE**

Le suivi du projet sera assuré par un **Comité de pilotage multi partenarial**, composé de la Ville de Lyon (Mission de coopération culturelle/Mission Entrée Est), de l'Etat, de GRANDLYON Habitat, d'élus du 8<sup>e</sup> arrondissement, des trois structures d'éducation populaire (MJC Laënnec Mermoz, Centres sociaux Laënnec et Mermoz), de la Compagnie le Théâtre du Grabuge, d'habitant-es membres du Conseil Citoyen et d'associations du quartier, de la Direction de la Maîtrise d'ouvrage urbaine à la Métropole, et de la compagnie/l'artiste retenu-e .

Le rôle de cette instance est la coordination locale entre les partenaires et le suivi du projet.

---

<sup>4</sup> Ville de Lyon, Etat, GRANDLYON Habitat, Métropole, MJC Laënnec Mermoz, Centres sociaux Laënnec et Mermoz, Conseil citoyen et associations d'habitant-es, Compagnie du Théâtre du Grabuge.

Un-e coordinateur-riche de projet sera désigné-e par le Comité de pilotage et sera l'interlocuteur-riche privilégié-e de la Compagnie.

Une rencontre biannuelle du groupe technique de suivi est attendue à minima, des rencontres pourront être convoquées à l'initiative d'un des membres du Comité de pilotage.

## 5 – FINANCEMENT

La résidence démarrera avant la fin de l'année 2018 et s'étendra sur trois années. La fin de l'année 2018 sera une amorce du projet et permettra la rencontre des partenaires et l'appréhension du territoire. Des reports de crédits, qui ne seraient pas utilisés en 2018, seront possibles. **Si le cadre le permet et que le bilan réalisé six mois après le démarrage est satisfaisant** au regard des objectifs initiaux, l'opérateur choisi sera renouvelé pour deux ans.

GRANDLYON Habitat s'engage à accueillir la résidence en échangeant sur les besoins de celle-ci (local commercial, appartement..) ; d'autres lieux du territoire pourront être utilisés.

La proposition devra s'inscrire dans ce cadre budgétaire, **aucun financement supplémentaire n'est prévu à ce jour**. Toutefois, ce cadre n'exclut pas la recherche d'autres sources de financement par le porteur, si celui-ci le souhaite.

Montants prévisionnels (sous réserve de validation) :

	2018 (année non complète septembre-décembre)	2019	2020
Ville de Lyon (Culture)	10 000	10 000	10 000
Etat CGET	5 000	10 000	10 000
Grand Lyon Habitat	5 000	15 000	15 000
TOTAL	20 000	35 000	35 000

## 6 - CALENDRIER ET PROCEDURE

- Lancement de l'appel à projet : 01/06/2018
- Clôture de la phase de réception des candidatures : 01/07/2018
- Analyse des candidatures et présélection : du 01 au 10/07/2018
- Rencontre des équipes artistiques : le 17/07/2018 (attention, compte tenu de la date butoir de réception des candidatures, les invitations, le cas échéant, ainsi que les horaires de passage ne pourront être envoyés que quelques jours avant)
- Réponse : fin juillet 2018
- Démarrage du projet : septembre 2018

Cet appel à projet s'adresse à un-e artiste ou un collectif d'artistes professionnel-les, déclaré-es via une structure/inscrit-es à la Maison des artistes.

Votre dossier est à envoyer au plus tard le 1er juillet :

- Par mail à l'adresse : [polvillelyon.culture@mairie-lyon.fr](mailto:polvillelyon.culture@mairie-lyon.fr)

- Et par courrier à la Mission de coopération culturelle, Mairie de Lyon, 69205 Lyon Cedex 01 (chaque candidature reçue sera suivie d'un accusé de réception par mail)

Il comprendra :

- Une **présentation de votre projet dans un format libre** (maximum 15 pages)
- une **présentation synthétique du projet et de la structure via le formulaire** joint en annexe (ANNEXE 3)
- Une **présentation de votre structure dans un format libre** permettant notamment de détailler ses références, parcours et expériences artistiques et de médiation, témoignant de la capacité de la structure à mener à bien le projet
- Un **budget prévisionnel du projet** et un **budget de la structure**
- Tout autre document en annexe que vous jugerez utile

## QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE "MERMOZ"



- |   |  |
|---|--|
| <span style="color: orange;">●</span> Arrêt métro   | <span style="color: green;">—</span> Rues  |
| <span style="color: brown;">—</span> Ligne métro    | <span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> Parcelle                                      |
| <span style="color: purple;">■</span> Centre social | <span style="background-color: #cccccc; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> Ilot cadastral     |
| <span style="color: blue;">●</span> MJC             | <span style="background-color: #cccccc; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> Batiment cadastral |
| <span style="color: orange;">■</span> Equipement    | <span style="background-color: #90ee90; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> Espace vert        |
|   | <span style="border: 2px solid red; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> Quartier politique de la ville                  |